N° 4 — XXIIIe Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Mercredi 4 Janvier 1911

REDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 13, près du théâtre de Fontenoy. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte, 53. (Téléphone 151)
Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs — Un an : 20 francs
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. » —

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille, et à Paris, dans nos bureaux, 90, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

A LIRE

EN 2e PAGE ● ● ● ● ●

UN DRAME AU PALAIS DE JUSTICE DE LOUVAIN.

LES ANARCHISTES ASSASSINS DE HOUNDSTITCH ASSIÉGÉS DANS UNE MAISON PAR LES POLICEMEN ET DES SOLDATS ; LES MALFAITEURS SONT FUSILLÉS ; LA MAISON BRULÉE S'EFFONDRE ; DES AGENTS SONT BLESSÉS.

EN 3e PAGE ● ● ● ● ●

NOS INFORMATIONS DE DERNIÈRE HEURE.

EN 4e PAGE ● ● ● ● ●

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A LA MAIRIE DE LILLE.

EN 6e PAGE ● ● ● ● ●

NOTRE CHRONIQUE SPORTIVE.

OPINIONS

La Grâce

La journée de dimanche s'est passée sans aucun incident. Les conseils de prudence ne sont pas toujours inutiles au parti révolutionnaire. Il est capable de comprendre que l'intérêt de l'ordre n'est pas nécessairement en opposition avec le sien.

Sans doute il eût été déplorable que dans l'universelle tranquillité du monde, alors que la pauvre humanité se donnait d'un consentement général un jour de paix familiale, Paris se signalât par des bagarres et mit de la poudre noire dans ses papillotes. Mais à tous égards la manifestation annoncée par les syndicats et la C. G. T. eût été une faute contre leur propre intérêt. Ils eussent été inexcusables de se livrer à une agitation si évidemment inutile.

La cause de Durand était gagnée devant le Président de la République. Il ne pouvait faire plus qu'il n'a fait. Il est au-dessus des juges. Il n'est pas au-dessus des lois. Il pouvait réduire dans d'immenses proportions la peine de Durand. Il ne pouvait la supprimer. Et voilà ce que, dans son étroitesse de vues, le parti révolutionnaire ne veut admettre. « Si Durand est coupable, qu'on le guillotine. S'il est innocent, que M. Fallières le gracie pleinement et lui ouvre sans délai les portes de la prison ».

Sans y prendre garde, par le seul entraînement de sa passion, M. Jaurès ne voit pas à quel système politique ce dilemme aboutit. Il aboutit au régime du bon tyran.

Si le Président peut accomplir ainsi une revision entière d'un procès criminel, il est au-dessus du pouvoir judiciaire et, s'il est au-dessus du pouvoir judiciaire — la plus nécessaire et le plus intangible de tous les pouvoirs — il est au-dessus de tous les autres. S'il libère aujourd'hui Durand de toute peine, il pourra exercer son droit dans la même limite en faveur de n'importe qui. La commission des grâces qui l'assiste n'a qu'un rôle officieux et confidentiel.

Il a la faculté d'aller au delà de ses avis. Il n'est point non plus retenu par l'opinion de ses ministres. Dans les causes où la politique intervient très apparemment et dans celles aussi où elle intervient sous le masque ou dans la coulisse, le Président sera libre de tout oser, de bousculer les décisions de justice. Dans le système, déjà si désorganisé et si prodigue d'inégalité de notre régime pénal, il faudra tenir compte de cet élément nouveau — le plus grave, le plus anormal et le plus choquant : le caprice du souverain.

Il est singulier de voir plaider pour de tels excès des hommes qui, en d'autres occasions, déploient leur tonnerre contre les vestiges de l'absolutisme — contre le droit de grâce notamment. Ce défaut de logique n'est pas pour nous étonner. Ils se laissent conduire par leur passion du moment. Ils se savent forts de la peur qu'ils inspirent. Ils pensent tout obtenir en parlant du haut du pavé. Mais croient-ils donc qu'eux seuls sont capables de tirer parti des manifestations de la rue, des campagnes de presse et de tout l'appareil de la démagogie ?

On a déjà vu la rue obtenir des plus haut placés la reconnaissance de son règne. On verra cela peut-être encore, et personne — pas même M. Jaurès — ne se risquera à affirmer que la rue appartiendra toujours au parti de la C. G. T. et du syndicalisme. L'un et l'autre ont eu des précurseurs dans l'art de saboter les constitutions. Il y a heureusement pour diriger les chefs d'Etat, surtout en République, autre chose que leur bon plaisir. C'est notamment une convenance supérieure, un sentiment de respect à l'égard des juges et de leurs arrêts.

Les chefs d'Etat peuvent bien, dans une certaine mesure, corriger leurs effets. Ils ne sauraient les supprimer. La loi seule permet de poursuivre leur réformation totale. Et si la loi prévoit la réparation des erreurs judiciaires, il n'appartient à personne, pas même au bon tyran de l'Elysée, de faire à lui seul ce qu'elle charge une cour de justice d'accomplir suivant des formes et des règles qui sont les garanties mêmes de la justice impartiale.

Pierre BAUDIN,
Sénateur.

La politique de l'Angleterre

Le « Times », vient de publier un fort intéressant leader — communiqué au « Matin » par son correspondant — sur la situation européenne, et que les déclarations d'un organe radical anglais, reproduites avec joie par une certaine partie de la presse continentale rendent d'autant plus important.

Après avoir rappelé l'intervention menaçante de l'Allemagne auprès du gouvernement de Saint-Pétersbourg, lors de la crise en Orient, de la question de l'emprunt turc et de celle d'Agadir, dans laquelle « la France fit simplement preuve de modération et de mesure », le grand organe indépendant dit :

« Quant aux résultats de l'entretien de Potsdam, nous avons la confiance que bien que la Russie désire naturellement faire tout son possible pour se concilier son puissant voisin, elle n'approuvera pas à la légère des termes qui seraient en antagonisme avec les intérêts ou la durée de la Triple-Entente.

« En présence d'une telle situation, les nations qui aiment le plus la paix ne peuvent assurément pas se permettre de négliger leur propre armure. Les hommes d'Etat allemands, nous en avons la conviction, ne cherchent point la guerre, ils préféreraient de beaucoup s'assurer les résultats qu'ils ont en vue par des « conversations amicales », telles que celles que M. de Bethmann-Hollweg a suggérées dans son allusion récente aux rapports anglo-allemands.

« Mais ce que tous ceux qui entrent en conversation avec Berlin doivent avoir présent à l'esprit, c'est que l'Allemagne conduit ses conversations la main sur un sabre qui est toujours prêt à être jeté dans la balance si l'entretien prend une tournure qui ne lui convient pas.

« Si graves que puissent être nos préoccupations intérieures, ce n'est pas au moment où il est question de nouvelles avances que nous ferait l'Allemagne que nous pouvons nous permettre d'encourager la croyance qui, d'après notre correspondant de Vienne, lequel est bien informé, gagne du terrain à l'étranger, à savoir que depuis la mort du roi Edouard VII et notre crise constitutionnelle, les puissances continentales peuvent « se livrer à leurs calculs sans considération immédiate pour la politique anglaise, car l'Angleterre est trop absorbée par ses propres affaires pour jouer sa rôle actif en Europe. »

Parlant du nouveau « régime » dans le ministère allemand des affaires étrangères, le « Times » se demande si l'Allemagne, encouragée par l'expérience du passé, et de l'humeur dont elle est aujourd'hui, hésiterait à jeter une fois de plus son épée dans la balance, même dans des circonstances plus dangereuses pour le maintien de la paix qu'elles ne l'étaient en 1909, et il ajoute :

« Nous ne croyons pas qu'il y ait aucune raison, en ce moment, pas plus pour soupçonner la politique britannique d'indifférence à l'égard de l'intérêt de nos amis sur le continent que pour soupçonner la politique de nos amis d'indifférence à l'égard de nos propres intérêts ; mais nous sommes certains que si des soupçons de ce genre venaient à prévaloir, les événements qui ne tarderaient pas à se produire ne manqueraient pas de jeter le ridicule sur cette indifférence. »

Nouveaux obusiers contre les tranchées

Les établissements Krupp poursuivent des expériences avec des pièces de campagne, destinées à atteindre les tireurs abrités. Un obusier de 105 millimètres a été employé pour envoyer des shrapnells et des obus sur des cibles placées dans des tranchées de 20 mètres de longueur, tracées dans le sol à dix mètres de distance, l'une derrière l'autre.

Ces cibles, au nombre de 30 dans chaque tranchée, représentaient des soldats assis et debout. La pièce était placée à 2.000 mètres de distance, pour dix shrapnells à une hauteur d'éclatement de 6 à 7 mètres. Dans la première tranchée, 26 cibles furent perforées par 110 balles ; dans la deuxième tranchée, 24 cibles furent atteintes par 78 balles et dans la troisième 24 cibles par 62 balles.

Il faut noter également que, dans la première et la deuxième tranchée, deux cibles furent complètement anéanties.

Les essais, faits avec des obus à fusée percutante, furent moins efficaces et l'on est persuadé, en outre, que les autres projectiles produiront un effet moral beaucoup plus grand.

La crise des transports

EXPEDITIONS SUSPENDUES AU DEPART DES GARES DE ROUEN (Etat) ET DU HAVRE

Tandis que l'Union des Syndicats professionnels de la Seine-Inférieure faisait une démarche près du préfet pour qu'on prît des mesures afin de parer à la crise qui sévit dans les gares de Rouen et du Havre et proposait, notamment, la suppression de quelques trains de voyageurs, l'administration du Chemin de fer de l'Etat vient de publier une note informant le public que les gares de Rouen-Rive-Gauche, Rouen-Orléans et Le Havre seraient complètement fermées aux expéditions de petite vitesse, sauf pour les bestiaux et les denrées, pendant la journée du 3 janvier.

CHRONIQUE

LES ROMANIS

La race errante des Carmen et des Miarka sera bientôt chassée de France. La Chambre a voté, voilà dix jours, une loi sur la circulation des nomades qui vise directement les bohémiens.

Désormais quand vous apercevrez, le long de la *grand-route*, chère au véhément Richepin, une roulotte traînée par quelque âne résigné ou par de maigres chevaux, rassurez-vous. Ses propriétaires ne vous jetteront ni mauvais sort ni farouche regard. Ce seront de braves citoyens français, pour la plupart, qui auront dans leur poche un carnet d'identité, renfermant leur signalement anthropométrique, et, sur leur voiture, une plaque de contrôle. Il n'y aura plus, parmi eux, de chef de tribu drapé dans ses hardes et dans sa fierté, ni d'aïeule hargneuse, marmottant des mots étrangers et des poésies en l'honneur de l' « Eau qui court » ou de la « Poussière ». Les Romanis, les Zingares, les Tsiganes, les Gitanes, incapables de dire d'où ils viennent, de qui ils sont nés et ce qu'ils font, seront sans pitié menés hors frontières.

Cela fâchera sans doute les poètes. « Indépendance », que de crimes on commet en ton nom, et que de beaux vers tu inspires ! Le tout est de savoir si les seconds doivent faire supporter les premiers. Un « referendum » serait, n'en doutez pas, désastreux pour les Romanichels, et la Chambre n'avait nul besoin de consulter le peuple. Depuis des siècles, les paysans de France ont la haine des bohémiens.

Jadis, ils les appelaient « sorciers » si les prenaient pour des Egyptiens. C'est à eux qu'on attribuait, à bon escient, les rapts d'enfants ; c'est à eux, dans « Notre-Dame de Paris », que la Sachette s'en prend du rapt de la Esmeralda. C'est d'eux que les mères françaises menaçaient, encore aujourd'hui, les moutards turbulents. Et, de fait, ils exploitaient honteusement l'enfance au profit de leur paresse et de leur ivrognerie.

D'où venaient-ils ? Leur corps robuste et bronzé, leurs pommettes cuivrées, leurs cheveux noirs, et surtout la langue singulière qu'ils conservaient pure, au cours de leurs courses vagabondes à travers l'Europe, ont servi à les identifier avec une race indoueiane. Sont-ils Ouraniens ? Viennent-ils de la plaine unie et fertile de la province de Sindhy, où Haïderabad, noble cité, élève ses temples et ses palais ? Ils sont Asiatiques, à coup sûr. Et ils veulent rester Asiatiques. Nul peuple n'est fidèle à ses lois comme ce peuple de révoltés qui ont l'air de n'accepter aucune loi. Commode attitude ! Elle facilite la fainéantise, fonde le droit au vol, dispense d'impôts et de service militaire...

L'indépendance est une belle chose. Mais quiconque prétend se mettre hors la loi ne doit pas vivre aux dépens de la société organisée, en parasite. Le jour où la société se délivre de pareils gêneurs, nul n'a de reproche à lui adresser.

L'exemple de la France sera suivi. L'Espagne, en particulier, aurait grand intérêt à se débarrasser des « gitanos » qui y dansent bien et y font d'assez bonne musique, mais qui offrent de déplorables exemples aux autochtones. Leur « roi », qu'on élisait et qu'on élit encore, sans doute, à Saragosse, sera quelque jour prié de filer en hâte. Quand tous les pays civilisés en auront fait autant, les bohémiens s'en retourneront là d'où ils viennent.

S'ils le savent.

F. ROBERT-KEMP.

L'EXPOSITION DE 1920

Une enquête

L' « Opinion » a recueilli l'avis d'un certain nombre de personnalités et de collectivités commerciales importantes.

Un grand orfèvre de Paris, ancien membre de la Chambre de Commerce, affirme :

« Une Exposition universelle attire à Paris, beaucoup d'étrangers qui y font de grosses dépenses et des fortes commandes de produits français. »

A un point de vue général, un des plus grands magasins de nouveautés met en relief l'intérêt de Paris :

« Nous sommes favorables à une Exposition universelle, parce qu'elle attirera à Paris quantité d'étrangers qui, en admirant les beautés de notre capitale, pourront apprécier les progrès réalisés dans toutes les branches de l'industrie française et particulièrement dans les articles de luxe, modes, etc... Nous estimons que c'est là un des meilleurs moyens de propagande et de publicité, en même temps que le bon souvenir de la grande ville y fera revenir, plus tard, ces étrangers qui n'y seraient peut-être jamais venus.

« Ainsi, avantages immenses pour tout le commerce. »

Un autre grand magasin de nouveautés de Paris, se place à un point de vue plus large :

« Il n'y a pas, à notre avis, de stimulant plus puissant à l'activité commerciale et industrielle d'un pays comme aussi à l'amour propre des industriels et des commerçants. Les expositions universelles sont des étapes qui marquent les progrès de l'industrie; elles attirent un nombre considérable de visiteurs de toutes nationalités. Une influence s'exerce malgré eux sur l'esprit de ces visiteurs en faveur des produits français, pour le plus grand profit de l'industrie et de tout le commerce. »

Un négociant en vins de Bercy ajoute cette observation particulière, dont beaucoup de personnes reconnaîtront la justesse:

« Paris doit à sa renommée de ne pas laisser les étrangers, particulièrement les Américains, prendre trop le chemin des autres capitales européennes. »

Un industriel intéressé dans les articles de luxe et de demi-luxe donne même un renseignement précis :

« Nous avons compulsé nos livres ; or, nous avons constaté que notre chiffre d'affaires a été presque doublé en 1866-67, 1877-78, 1888-89, et 1899-1900. »

Un fabricant de produits chimiques et juge au tribunal de commerce de Marseille :

« Ces grandes manifestations permettent de constater la supériorité de la France dans le domaine économique, et nous ne devons négliger aucune occasion de montrer la grandeur de notre pays. Nous y gagnons en prestige et notre commerce profite de la réputation consacrée par les expositions. »

Un Bordelais :

« Ce qui doit tout dominer, c'est que, par Paris, la France draine, à l'occasion de l'Exposition, une forte quantité d'or étranger. »

Il est vrai que d'autres insistent sur la nécessité d'un « répit » et observent que les « appels ininterrompus à l'industrie française pour figurer honorablement aux expositions étrangères depuis dix ans, l'ont harassée ».

L'enquête continue...

Les accidents de chemin de fer

Un tamponnement sur le P.-L.-M.

Dans la nuit de lundi à mardi, un train de marchandises venant de Marseille se garait à contre-voie, lorsqu'un second train de marchandises venant de la même direction s'engagea sur la même voie et tamponna le premier convoi.

Quinze wagons du train tamponné ainsi que la machine de l'autre train furent démolis et un conducteur légèrement blessé.

Sur l'Ouest-Etat

Un train de marchandises venant de Sotteville-les-Rouen et se dirigeant sur Paris, se trouvait lundi matin en gare de Vernon sur la voie principale, quand survint derrière lui, sur cette même voie, un autre train de marchandises venant également de Sotteville à destination, lui aussi, de Paris. Le mécanicien de ce second train n'ayant pas vu les signaux qui couvraient le premier ne serra pas ses freins et un tamponnement se produisit. Le choc fut violent, mais le serre-frein, qui se trouvait dans la vigie du dernier wagon, ayant vu venir le second train avait eu le temps de sauter sur la voie.

Plusieurs fourgons chargés de charbon furent réduits en miettes et leur contenu se répandit sur le sol obstruant la voie. L'avant de la locomotive du train tamponneur fut fortement avarié.

Cet accident a causé pendant toute la journée d'importants retards sur la ligne de Paris à Rouen et au Havre.

Les Instituteurs contre le cardinal Luçon

Le premier président Forichon étant retenu au Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, l'arrêt de la 1re chambre de la Cour d'appel dans l'affaire du cardinal Luçon, qui devait intervenir hier, ne sera rendu qu'aujourd'hui.

Le Vatican et les prêtres allemands

On annonce de Dresde que l'encyclique du pape sur l'article du prince Max de Saxe a produit à la cour et dans le peuple une très défavorable impression. Le roi aurait déclaré, selon le « Journal de Berlin de Midi », qu'il désirait ardemment voir la fin de ce conflit avec Rome.

Deux prêtres bavarois, dont le sous-directeur du séminaire de Dillingen, viennent de refuser de prêter le serment antimoderniste prescrit par le Vatican.

ECHOS

Eloquence parlementaire.

Quelques perles de l'éloquence parlementaire de la dernière quinzaine :

De M. Razimbaud, député, sur l'inondation :

« Les membres de la commission, par leur honnêteté scrupuleuse, — j'en ferai partie, — ragaillardiront les cœurs descendus dans les marais de la misère profonde. »

De M. Mauger, député, interrompant le ministre à la tribune :

« Heureusement que nous sommes là pour vous empêcher d'insulter « par derrière » l'ouvrier, lorsque vous vous trouvez « face à face avec lui ».

Du même :

« Je suis socialiste, je l'avoue franchement ; mais cela n'empêche pas d'être honnête ! »

De M. Charles Dumas, député :

« Nous ne sommes pas venus ici pour nous emplir la poche, comme vous, mais pour lancer à la face de ceux qui les méritent les vérités « flamboyantes » qui ne feront « qu'éteindre » leurs ardeurs machinées. »

Poésie

Mme Edmond Rostand vient de publier dans l' « Illustration » (c'est décidément une rage !) un poème, « A la vie », qui ne manque pas d'être réjouissant.

L'excellente poétesse s'adresse à la Vie (avec un grand V), la toute puissante Vie, et elle lui envoie des apostrophes dans le genre de celle-ci :

« Toi qui mets des petits bateaux sur les rivières »

Voyez-vous ça !... Ah cette « Vie » ! Elle est extraordinaire ;

« Vie ô toi qui veux bien avoir les yeux vairons »
« Pour que le jour soit l'un et que la nuit soit l'autre ! »

Ah ça, mais... Serait-ce donc le petit Maurice qui fait les vers de sa maman ? On le dirait vraiment !

« Toi qui fis Ispahan pour l'offrir à la Perse ».
Ah oui ! Et puis Chandernagor pour l'offrir à la France, pas vrai ?
« Toi qui remets toujours au trèfle trois pétales... »
Oui ! c'est même pour cela qu'on l'appelle trèfle.

L'ESPRIT DE TOUS

Les bonbons.

Bob est en arrêt devant un sac de marrons glacés.

— Qu'est-ce que tu attends, Bob

L'enfant, discret :

— Qu'on me demande si j'en veux encore.

La Crise du français... en Belgique

Flamingantisme et Wallonisme

La question du français en Belgique fait toujours l'objet de nombreux commentaires chez nos voisins et surtout dans la partie française du pays. A propos de l'Université flamande de Gand, on va jusqu'à parler d'une *séparation administrative* entre la Flandre et la Wallonie ;

La querelle des langues dégénère décidément chez nous en querelle des races et on en est, entre le Nord et le Sud, à un échange de vues qui n'est certainement pas d'une grande cordialité, comme il conviendrait pourtant qu'il le fût entre éléments constituant une même nation. Plusieurs journaux de Wallonie ont très sérieusement examiné ces jours-ci la question de la séparation administrative et, quand on cause avec des hommes connaissant l'état d'esprit des populations des provinces méridionales, on se rend compte que cette idée prend une certaine consistance. Pour notre part, nous le regrettons infiniment, car la séparation administrative nous apparaît comme une formule infiniment dangereuse. Ce qu'il faut, c'est s'efforcer de sauvegarder l'unité morale de la nation et cela ne nous paraît guère possible que par la généralisation de la seule *langue de grande circulation dont font usage la majorité* des Belges. Le Français n'est pas seulement la langue maternelle et usuelle des Wallons, mais encore des centaines de mille Belges qui ne sont ni Flamands ni Wallons, mais Belges simplement, et encore de toute la population des villes flamandes qui sont francisées depuis trois générations. C'est pour cela que nous combattons si énergiquement les extravagances flamingantes. Nous admettons parfaitement que les Flamands aient des droits et qu'ils cultivent leur langue, mais nous estimons que c'est folie pure de chercher à réaliser l'unité morale de la nation dans le sens *flamand*, en imposant la connaissance de la langue flamande à tous les Belges ; nous considérons comme odieux qu'on porte atteinte à la liberté du *père de famille flamand* qui désire pour ses enfants une éducation française, parce qu'il sait que celle-ci sera infiniment plus avantageuse pour ses fils et ses filles que l'éducation flamande, qui est sans utilité aucune en dehors de la Néerlande et des provinces flamandes. Les partis politiques, par pur électoralisme, ont constamment cédé à la pression des braillards flamingants. Faut-il s'étonner dès lors que les Wallons s'émeuvent à leur tour et qu'ils opposent le wallonisme au flamingantisme ? Cela est infiniment regrettable, sans doute, mais toute la responsabilité de cette situation retombe sur les flamingants et sur les politiciens qui n'ont pas hésité à se servir du flamingantisme dans un médiocre but électoral. La « Chronique » disait fort bien hier que la situation de plus en plus tendue entre la Wallonie et la Flandre, ainsi que le malaise qui en est la conséquence, provient de l'intransigeance flamingante, de ses campagnes antifrançaises, de ses *sympathies non déguisées* pour le pangermanisme et de ses aspirations vers la reconstitution d'une grande Néerlande. C'est parfaitement juste et, si on veut échouer à la lamentable séparation administrative déjà entrevue, il n'y a qu'à continuer à céder aux menaces flamingantes.

Les Royalistes contre les Cléricaux

Sous ce titre, notre confrère le *Radical* récapitule et précise les documents publiés depuis quelques jours sur l'attitude prise par certains libéraux et notamment, dans le Nord, par M. André Bernard et dont nous parlions hier encore en publiant la lettre de M. Vesins à M. Judet, directeur de l'*Eclair*.

Voici ce que dit notre confrère républicain :

LE PARTI « LIBÉRAL » S'EFFRITE

Messieurs les gens du roi continuent à se gourmer. Il semble, d'ailleurs, que les divergences de tactique et de méthode qui les séparent n'auraient point suffi à donner à la crise un tel caractère d'acuité si les moins nobles considérations d'intérêt n'étaient venues les aggraver.

Querelles d'hommes politiques, oui ! Mais aussi querelles de journaux se disputant une clientèle assez restreinte. L'*Accord Social*, organe hebdomadaire du « royalisme social », ne l'envoie pas dire à l'*Action Française* : « Si vous nous combattez, c'est que vous avez peur que nous ne nous transformions en quotidien ».

N'insistons pas sur ce côté de la question qui n'intéresse... que les intéressés.

LA FIN DU RALLIEMENT

Autrement intéressante à étudier est la crise qui vient d'éclater chez les « libéraux » et qui, surtout dans le Nord, semble devoir marquer la fin de la politique du ralliement.

Les protagonistes de cette politique avaient voulu rallier les catholiques divisés entre plusieurs prétendants, les réconcilier dans la reconnaissance du fait républicain et concentrer leurs forces pour une vigoureuse action exclusivement cléricale.

A tous ces bonapartistes, légitimistes ou orléanistes de la veille, faire crier tout de go : « Vive la République ! » n'allait pas sans difficultés. Ils acceptèrent plus facilement de crier : « Vive la liberté ! » On arriva même à leur faire chanter la *Marseillaise*. Et le grand parti libéral », qui se proposait de détruire toutes les libertés républicaines et démocratiques, fut créé. Ce fut le triomphe de M. Piou.

Triomphe bien éphémère ! La récente défaite électorale des candidats de l'Action libérale populaire doit avoir pour conséquence de mettre fin à une équivoque qui n'a pu tromper le suffrage universel. Les libéraux de M. Piou se pressent aujourd'hui vers la porte de sortie de l'A. L. P. et chacun se dirige vers le parti qui correspond le mieux à ses tendances.

GLISSEMENT A GAUCHE

A la Chambre on a pu voir, lors de la formation des groupes parlementaires, un certain nombre d'élus « libéraux » quitter le groupe de l'Action libérale populaire et donner leur adhésion au groupe progressiste. Leur exemple fut suivi par beaucoup des adhérents des comités provinciaux de l'A. L. P.

Grand émoi dans la presse cléricale ; les chefs les plus écoutés du parti y prodiguèrent les avis, les exhortations, s'employant de leur mieux à combattre ce « glissement à gauche ». Ils n'y réussirent guère. Mais voici qu'aujourd'hui un péril nouveau les menace, non moins dangereux : le glissement à droite.

CLASSEMENT A DROITE

M. Jacques Piou a, en effet, la douleur de voir s'écarter de lui certains des plus considérables de ses lieutenants qui, las du masque républicain dont on les avait affublés, proclament nettement leurs sympathies royalistes.

Le plus éminent de ces personnages est M. André Bernard, ancien zouave pontifical, président depuis 1902 de l'Association républicaine libérale de la région du Nord. Un autre est M. Gayet, l'un des chefs du parti libéral de Lille, ancien délégué régional de la Patrie Française pour le département du Nord, qui déclare renoncer à la « chimère électorale » et au parlementarisme, et félicite l'Action Française d'ouvrir « au roi trompé pour arriver à son trône, des voies splendides, plutôt que... d'entrebâiller la porte bâtarde de la monarchie parlementaire ».

Ces défections, qui ne sont pas les seules, suscitent dans la presse catholique les polémiques les plus vives. La *Dépêche du Nord*, les *Croix*, le *Nord Patriote*, se traitent mutuellement de « francs-maçons », de « aliénés », s'accusent de « falsifier les documents pontificaux », de « profaner par leurs réticences ou leurs mensonges l'image auguste de la croix ».

« JE SUIS ROYALISTE, MAIS NE LE DITES PAS ! »

C'est surtout l'évolution de M. André Bernard qui a jeté l'émoi dans le camp « libéral ».

M. André Bernard n'est pas seulement, en effet, le président de l'A. L. P. du Nord, il est encore président du conseil d'administration de deux journaux « libéraux » qui tiennent à affirmer républicaine : l'*Eclair*, de Paris, et la *Dépêche de Lille*, et membre du conseil d'administration de la *Presse* et de la *Patrie*.

Voici donc tous ces journaux républicains présidés ou administrés par un royaliste ayant pris part à une manifestation publique de l'Action Française à Lille, et dont l'entrée dans le parti a été célébrée en termes enthousiastes par les collaborateurs de M. Charles Maurras.

La situation était embarrassante ; il fallait bien fournir des explications aux lecteurs « républicains libéraux » des organes parisiens et lillois à la direction desquels collabore M. Bernard.

On en a donné : « Il n'y a de possible » aujourd'hui « qu'une politique républicaine », dit la *Dépêche de Lille*, et elle ajoute :

« La formule républicaine libérale reste donc la formule de demain comme elle a été celle d'hier, et ceux qui l'ont adoptée parfois en se consolant de la défaite de leurs opinions par la conscience du devoir qu'ils accomplissaient, « et sans renier rien » de leur passé, n'ont point eu et n'ont pas, quoi qu'on ait pu dire, l'intention de changer, « tant qu'on ne leur aura pas démontré », — et cette démonstration n'est pas encore venue, — que le bien peut et doit être fait autrement. »

Cela ne veut pas dire que la démonstration n'ait pas été faite pour M. Bernard.

Dans l' « Eclair », M. Judet rapporte que M. Bernard s'est étonné « des affirmations » excessives » (c'est M. Judet qui souligne), de l' « Action Française ».

Le président de l'A. L. P. du Nord mit la valeur des mots ; il ne parle pas d'affirmations « fausses », mais seulement « excessives ». Son étonnement n'est pas un démenti. Il est seulement contrarié que tant de bruit ait été fait autour de son renoncement au parlementarisme et à la République.

UNE EXCOMMUNICATION

Une part de la colère des purs cléricaux se manifeste contre l' « Action Française ». Entre nous, elle ne l'a pas volé.

Dans le « Peuple Français » du [illegible] les amis de MM. Charles Maurras et [illegible] geois sont classés parmi les « [illegible] dans le sens que l'on donnait à [illegible] grand siècle, c'est-à-dire de libres [illegible] On les qualifie d'athées, on les [illegible] poursuivre « le but déterminé [illegible] religion dans les âmes », on [illegible] ver « que leur impiété [illegible] [illegible] sur le terrain du dogme [illegible]